

UNIVERSITÉ PIERRE ET MARIE CURIE

(PARIS 6)

Attestation de Diplôme

Le Secrétaire Général de l'Université,

VU la loi n° 68-978 du 12 novembre 1968 modifié, d'orientation de l'Enseignement supérieur,
VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'Enseignement supérieur,
VU la loi n° 89-486 du 10 juillet 1989 d'orientation sur l'éducation,
VU le décret n° 84-723 du 17 juillet 1984 érigeant l'Université Paris 6 en établissement public
à caractère scientifique, culturel et professionnel,
VU les statuts de l'Université Paris 6 arrêtés le 22 novembre 1985,
VU la délibération du Conseil de l'Université en date du 21/03/94

portant création et organisation du diplôme de

DEUXIEME COMPETENCE EN TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

sanctionnant un enseignement de **350 heures (suivi d'un stage pratique de 2 mois),
de niveau III**

VU le procès-verbal d'examen par lequel le jury siégeant pour la session de **SEPTEMBRE 99**

atteste que **Madame Jacqueline BOUVIER**
né(e) le **19/01/1954** à **PARIS 17^e - (75)**

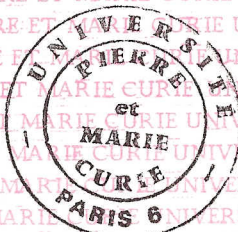
ayant satisfait aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen, a été digne d'obtenir le diplôme de
**DEUXIEME COMPETENCE EN TECHNIQUES
ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
avec la mention : **TRES BIEN**

atteste que **Madame Jacqueline BOUVIER**
a obtenu le diplôme de
**DEUXIEME COMPETENCE EN TECHNIQUES
ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
de l'Université Pierre et Marie Curie
avec la mention : **TRES BIEN**

Fait à Paris, le **07 Mars 2000.**

Signature de l'impétrant :





Le Secrétaire Général
de l'Université Pierre et Marie Curie


Michel GUILLON

RELEVÉ DE NOTES

Le Directeur du Service de Formation Permanente de l'Université Pierre et Marie Curie atteste que **Madame Jacqueline BOUVIER**

a été reçu (e) à la session de : Septembre 1999

de **DEUXIEME COMPETENCE EN TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION.**

Informatique fondamentale

Contrôle continu : 18.50/20 , Ecrit : 16/20 , **Note finale : 17/20**

Micro-informatique

Contrôle continu : 15.50/20 , Ecrit : 16.50/20 , **Note finale : 16.10/20**

Mathématiques : 18/20

Comm. et Exp : 19/20

Bases de données : 20/20

NOTE FINALE ENSEIGNEMENTS GENERAUX : 18.75/20

NOTE FINALE THEORIQUE : 16.99/20

NOTE STAGE : 18/20

NOTE FINALE : 17.24/20

MENTION : TRES BIEN.

Fait à Paris, le 28 Février 2000.

Pour le Directeur
et par autorisation,



Monique BONIFASSY.